

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC120

présenté par
M. Raphan, rapporteur

ARTICLE 8 TER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« cette dernière »,

les mots :

« la fédération régionale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.